



DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ D'ACCUEIL SUR SA FERME (2 jours)

OBJECTIFS

Étudier les possibilités de diversification de sa ferme par des activités d'accueil. Appréhender l'ensemble des activités possibles d'accueil à la ferme (règlementation, ressources, labels, communication, financements...) et aboutir à la rédaction d'un plan d'action pour la création de cette nouvelle activité.

PROGRAMME

Lundi 27 février

Situer son projet dans le contexte agritouristique.

Construire son projet en intégrant les aspects réglementaires des différents types d'accueil touristique. Définitions juridiques des différentes activités d'accueil sur la ferme.

Mardi 28 février

Choisir l'activité d'accueil et ses modalités. Présentation des critères à prendre en compte, incidence des aspects économiques, sociaux et fiscaux. Diagnostic et outils afin d'évaluer sa situation personnelle.

Définir un plan d'action pour la création de mon activité d'accueil. Identifier les autorisations préalables, réfléchir à la communication et promotion de son activité. Comprendre les différents labels, processus de certification. Comprendre l'impact de l'activité d'accueil dans son quotidien.

Présentation d'Accueil Paysan du Gers et du réseau Accueil Paysan en France. Visite d'une ferme.



**Lundi 27 et Mardi 28 février
2017**



À Auch (Gers - 32)

Intervenant : Anaëlle BOUCHER
animatrice d'Accueil Paysan
Auvergne.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Développer une activité d'accueil sur sa ferme.

DATES : Lundi 27 et Mardi 28 février 2017.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- | | |
|--|--|
| ☐ Chef d'exploitation | ☐ Cotisant(e) solidaire |
| ☐ Salarié(e) | ☐ Porteur de projet |
| ☐ Autre, précisez | |

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ J'ai pris connaissance des conditions générales.

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 20 février** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :

05 62 05 30 86 ou à adear32@free.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ D'ACCUEIL SUR SA FERME

INFORMATIONS PRATIQUES :

Public

Agriculteurs et porteurs de projet souhaitant développer une activité d'accueil sur leur ferme.

Pré-requis

Aucun.

Lieu et horaires

27 et 28 février à l'ADEAR 32, 1 rue Dupont de l'Eure, 32000 Auch. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi

Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation : 396€. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et mise en place d'un plan d'action.

